



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Consulado de Argelia en Alicante

Consulat d'Algérie à Alicante

COMMUNIQUE

Tout en réitérant son soutien et sa disponibilité à l'ensemble des membres de la communauté nationale établie dans notre circonscription, le consulat d'Algérie à Alicante entreprend de nouvelles mesures visant à assurer la reprise de ses activités dans le cadre des mesures de déconfinement, un service minimum sera donc assuré et ce, à partir du 02 juin 2020.

En raison de la situation actuelle marquée par la persistance de la pandémie de COVID-19, les services du Consulat d'Algérie à Alicante ne reçoivent que sur rendez-vous dûment confirmés et l'accès aux locaux du consulat sera limité à un nombre restreint de personnes à la fois. Dans un souci de préserver la santé de tous, les déplacements au Consulat ne doivent être effectués qu'après confirmation de la prise de rendez-vous pour un des services suivants :

- Retrait de passeport
- Dépôt de demande de passeport BIOMETRIQUE
- Renouvellement de passeport BIOMETRIQUE
- Procurations Légalisation de documents

Prise de Rendez-vous :

Les ressortissants algériens peuvent solliciter un rendez-vous pour l'un des services du Consulat par les moyens suivants :

Du lundi au vendredi de 10H00 à 12H00

Passeports **biométrique** (renouvellement -enrôlement) : **965.31.51.94**

Du Mardi au samedi de 10H à 12H

Etat-civil / juridique (Transcription- naissance-procuration- légalisation): **966.59.15.40**

NB : Ce communiqué ne concerne pas les passeports d'urgences et ne concerne que les détenteur de NIE et inscrit au consulat.